

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 02 juin 2021

L'ADEME et le gouvernement cherchent à développer le vélo dans les territoires

Alors que le transport routier représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de la France, le plan de relance vise à réduire cet impact en promouvant le vélo. Le développement de ce mode de transport décarboné est au cœur des objectifs du gouvernement qui cherche à atteindre 9% de déplacements réalisés à vélo d'ici 2024. Outre la lutte contre le dérèglement climatique, le vélo permet également une amélioration de la qualité de vie dans les villes en réduisant les nuisances sonores et la pollution de l'air.

C'est dans ce contexte et grâce aux crédits France Relance que l'ADEME ouvre l'appel à projet "**AVELO 2**" pour soutenir les territoires souhaitant développer leurs services de vélo. Cet appel à projet, doté de 25 millions d'euros, vise à soutenir les communes dans la mise en place, l'expérimentation de solutions et la création d'emplois pour accompagner ce développement.

Qui peut s'inscrire et comment?

Cet appel à projet cible les territoires peu denses, les communes multi polarisées et les périphéries des agglomérations car la part modale du vélo dans ces territoires y est en recul. Le territoire des Alpes-de-Haute-Provence a donc la chance de particulièrement bien répondre à ces critères et pourra être un des grands bénéficiaires de ce plan.

Pour ce faire, les communes souhaitant postuler pourront trouver plus d'informations à cette adresse :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210303/avelo22021-14>

Elles peuvent également contacter aapavelo2@ademe.fr ou leur préfecture/sous-préfecture.

L'appel à projet est ouvert jusqu'au 16 juin 2021 puis sera réouvert en 2022.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex